

Le Nicaragua dénonce les tentatives de l'OEA d'appliquer la Charte Démocratique contre lui



Managua, 2 Janvier (RHC)- Le ministre des Affaires étrangères du Nicaragua, Denis Moncada, a dénoncé dans une lettre envoyée à ses homologues de l'Amérique Latine et des Caraïbes le manque de fondement pour l'application à ce pays de la Charte Démocratique de l'OEA, l'Organisation des États Américains.

Le document rappelle que le 28 décembre dernier, le secrétaire général de cette organisation, Luis Almagro, a demandé la convocation d'urgence du Conseil Permanent dans le but illégitime de promouvoir l'application de l'article 20 au gouvernement de Managua.

Denis Moncada a indiqué que cette mesure d'Almagro manque de fondement juridique et viole le même document invoqué ainsi que la Charte de l'OEA.



Radio Habana Cuba